

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie d'Alsace

**Décision n° 27119 du 15 décembre 2010 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la région de gendarmerie d'Alsace**

NOR : IOCJ1031646S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Alsace,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 25902 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (NOR : IOCJ1029435S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

Viriat Bernard	Nigend : 106 464	Numéro de livret de solde : 5 173 929
----------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

Ottenwaelter Marc	Nigend : 69 945	Numéro de livret de solde : 5 282 158
-------------------	-----------------	---------------------------------------

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

Perrin Thomas	Nigend : 166 797	Numéro de livret de solde : 8 022 970
---------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 15 décembre 2010.

*Le général, commandant la région  
de gendarmerie d'Alsace,*  
M. ROBIQUET